

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 5 juin 2025

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
N°2025/86	Transition énergétique - Convention cadre de délégation de maîtrise d'ouvrage - Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM)	Approuvée
N°2025/87	Urbanisme/Aménagement de l'espace - Bilan de la concertation sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté de communes Val ès dunes et arrêt projet du PLUi à l'échelle du territoire de la Communauté de communes Val ès dunes	Approuvée
N°2025/88	Approbation du procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 15 mai 2025	Approuvée
N°2025/89	Finances - Institution de la taxe de séjour	Approuvée
N°2025/90	Finances - Décision modificative n°2 - Budget principal	Approuvée
N°2025/91	Finances - Irrécouvrabilité de la dette / admission en non-valeur	Approuvée
N°2025/92	Finances - Budget annexe n°88607 « Collecte et traitement des déchets » : vente des actions de la SPL NORMANTRI au SYVEDAC	Approuvée
N°2025/93	Développement économique - Nouvelle convention d'études techniques avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) sur la friche « Truck & Stores »	Approuvée
N°2025/94	Assainissement - Convention annuelle d'adhésion à IngéEau	Approuvée
N°2025/95	Transition énergétique - Réalisation d'un schéma de zonage du pluvial sur la commune de Saint-Sylvain	Approuvée
N°2025/96	Otri - Réduction et valorisation des déchets - Demande de subvention	Approuvée
N°2025/97	Otri - Modification de la PSE n°1 « reprise du télescopique » de la consultation n° 2024-0008 acquisition d'un télescopique avec accessoires	Approuvée
N°2025/98	Otri - Défaut de gouvernance	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.